

instamment le CRTC de revoir les bandes et de vérifier les faits, et une fois l'enquête terminée, il devrait prendre les mesures pour maintenir les principes de la loi sur la radiodiffusion. La station de télévision locale exprimerait volontiers mes vues et celles d'autres personnes sur les faits, mais c'est inutile. Les gens de la région connaissent les faits et savent qu'on les a mal exposés. Il faut rejoindre tous les autres téléspectateurs canadiens. Nous demandons donc bien sincèrement que le réseau de Radio-Canada permette à un groupe de citoyens responsables de participer à une émission nationale afin de rétablir les faits, de les situer dans une juste perspective et de réparer autant que possible le tort causé.

On a commis une très grave injustice, monsieur l'Orateur, et comme tous les citoyens de notre région, j'ai toutes les raisons d'espérer que le CRTC et Radio-Canada veilleront à la réparer le plus tôt possible.

J'ai déjà reçu nombre d'instances amères à propos de cet incident. Ces lettres sont à la disposition de tous les intéressés et j'espère que justice sera faite.

M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, le député de Timmins (M. Roy) a déjà donné lecture de son télégramme au président du CRTC et de la réponse de ce dernier en date du 16 mars. Je n'ai donc pas à insister là-dessus. Je pense que cela donne une idée assez claire de la réaction du CRTC. Je dois ajouter que le CRTC n'a pas encore eu

l'occasion d'évaluer cette émission en particulier, mais il en a demandé l'enregistrement. Je dois aussi signaler à la Chambre et au député que les dirigeants de la Société Radio-Canada m'ont communiqué ce qui suit:

La Société sait très bien que tous ceux qui regardent ses émissions comme le documentaire «Mid-Canada» présenté à l'émission «Weekend», le dimanche 14 mars, n'accepteront pas tout ce qui s'y dit. Toutefois, la Société Radio-Canada estime que cette émission a été faite honnêtement, et qu'elle n'a ni faussé, ni mal exposé les faits. Le programme, minutieusement organisé, a nécessité près de deux ans de recherches; en fait, il traite avec beaucoup de compréhension les problèmes du Canada médian.

Il convient peut-être de répéter la dernière phrase de ce programme, que voici:

Aider la population du Canada médian, c'est aider ses hommes d'affaires à se procurer l'argent dont ils ont besoin pour profiter des possibilités qui s'offrent à eux. C'est aider les Indiens et les Blancs à faire les études dont ils ont besoin pour accéder aux bons emplois qui existent effectivement dans la région.

En outre, monsieur l'Orateur, puis-je rappeler au député que bien des questions qu'il a soulevées au cours de ses observations pourront être posées à la Société Radio-Canada quand elle se fera représenter devant le comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

M. Roy (Timmins): Il sera trop tard.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 25.)